

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC	
VENTE	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
Appartement	6% TTC avec un minimum de 1000 € TTC pour les transactions de 1 à 15000 €	> Acquéreur
Maison	6% TTC	> Acquéreur
Local commercial (murs)	12% TTC avec un minimum de 6000 € TTC	> Acquéreur
Terrain	12% TTC avec un minimum de 6000 € TTC	> Acquéreur
Fonds de commerce	12% TTC avec un minimum de 6000 € TTC	> Acquéreur
LOCATION	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
- entremise et négociation	100 € TTC	> Bailleur
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	Prix au € /m ² surface habitable 8-10-12 €/M ² en fonction des zones*	> Bailleur > Locataire
- état des lieux entrée location vide (uniquement si nous avons réalisé la location)	3€ / m ² surface habitable	> Bailleur > Locataire
- état des lieux entrée location meublée	3€ / m ² surface habitable	> Bailleur > Locataire
Locaux de droit commun		
- négociation	50% TTC d'un mois de loyer charges comprises	> Locataire
- état des lieux	20% TTC d'un mois de loyers charges comprises	> Locataire
- rédaction de bail	30% TTC d'un mois de loyer charges comprises	> Locataire
Locaux commerciaux		
- négociation	36% TTC du loyer annuel	> Locataire
- état des lieux	300 € TTC	> Locataire
- rédaction de bail	12% TTC du loyer annuel avec un minimum de 750 € TTC	> Locataire
Locaux professionnels		
- négociation	20% TTC du loyer annuel	> Locataire
- état des lieux	300 € TTC	> Locataire
- rédaction de bail	400 € TTC	> Locataire
Autres locaux (garage, entrepôt...)	250 € TTC	> Locataire

*voir décret 2014-890 du 1/08/2014

Honoraires au 01/09/2020

TVA au taux en vigueur de 20%

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION		HONORAIRES TTC
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)		6% TTC des encaissements (TVA 20%)
Locaux meublés		6% TTC des encaissements (TVA 20%)
Locaux commerciaux		6% TTC des encaissements (TVA 20%)
Locaux professionnels		6% TTC des encaissements (TVA 20%)
Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)		6% TTC des encaissements (TVA 20%)
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)		sur demande
Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)		Dossier contentieux : 240 € TTC Dossier assurance : 240 € TTC Déclaration revenus fonciers : 80 € TTC Frais de bureau (timbres, courrier...) : 33,60 € TTC

LOCATIONS ACCESSOIRES A LA GESTION		HONORAIRES TTC
	Bailleur	Locataire
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
- entremise et négociation	100 € TTC	
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	Prix au € /m ² surface habitable 8-10-12 €/M ² en fonction des zones*	Prix au € /m ² surface habitable 8-10-12 €/M ² en fonction des zones*
- état des lieux entrée location vide (uniquement si nous avons réalisé la location)	3€ / m ² surface habitable	3€ / m ² surface habitable
- état des lieux entrée location meublée	3€ / m ² surface habitable	3€ / m ² surface habitable
Locaux de droit commun		
- négociation		50% TTC d'un mois de loyer charges comprises
- état des lieux		20% TTC d'un mois de loyers charges comprises
- rédaction de bail		30% TTC d'un mois de loyer charges comprises
Locaux commerciaux		
- négociation		36% TTC du loyer annuel
- état des lieux		300 € TTC
- rédaction de bail		12% TTC du loyer annuel avec un minimum de 750 € TTC
Locaux professionnels		
- négociation		20% TTC du loyer annuel
- état des lieux		300 € TTC
- rédaction de bail		400 € TTC
Autres locaux (garage, entrepôt...)		
		250 € TTC

*voir décret 2014-890 du 1/08/2014

Honoraires au 01/09/2020

TVA au taux en vigueur de 20%

